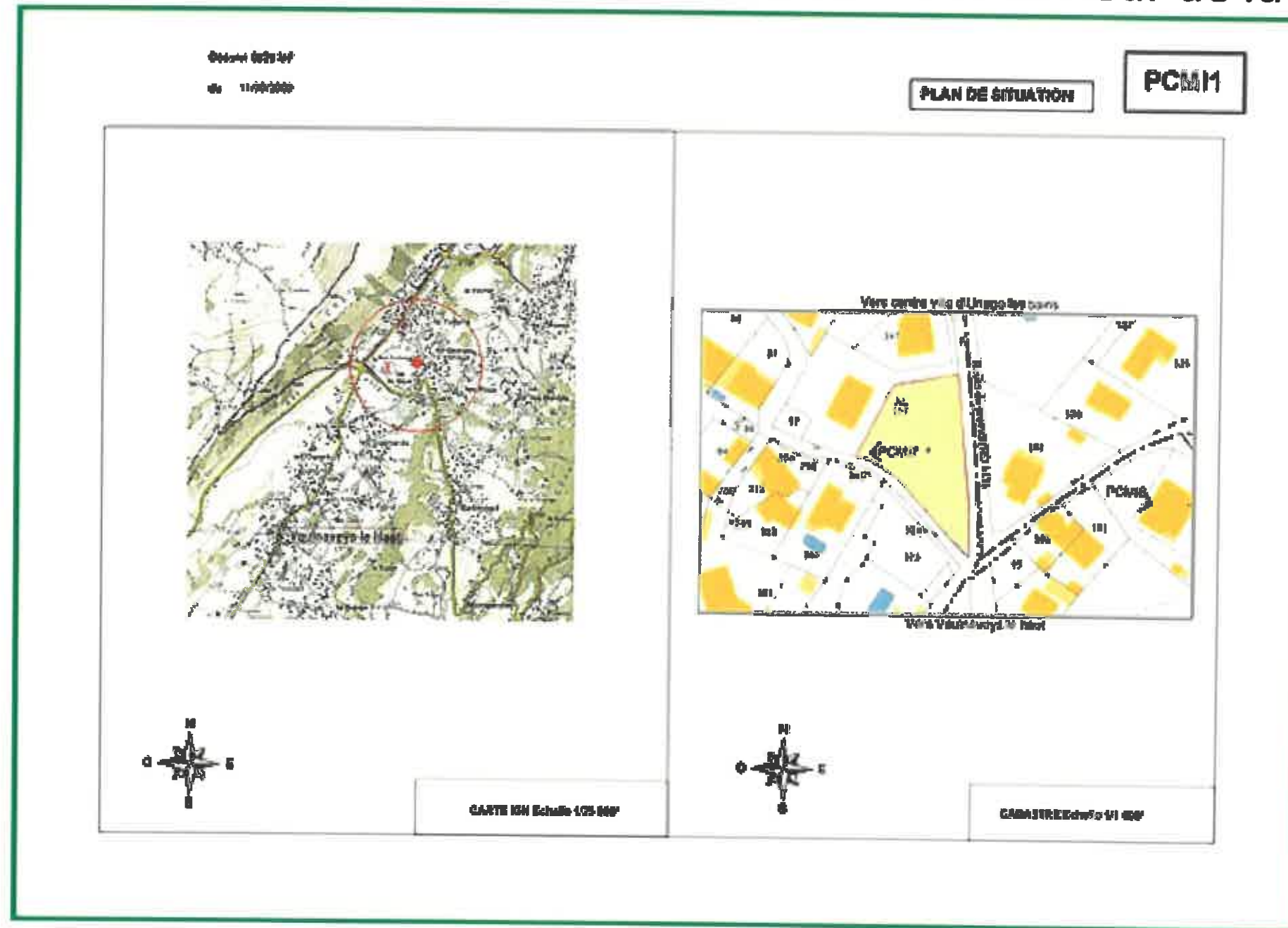


Plans: Késako?

Le plan de situation: obligatoire pour toutes les demandes:

Un plan permettant de connaître la situation du terrain à l'intérieur de la commune:



Le Plan de masse, les plans de façade, le plan en coupe, le plan des toitures, la notice, l'insertion, les photos

Les plans sont cotés et à une échelle exploitable (1/50, 1/100, 1/200...)

<https://www.forez-est.fr/vie-quotidienne-forez-est/urbanisme/instruction-d-urbanisme>

ATTENTION Si une donnée est retrouvée dans une autre pièce alors pas d'incomplet sur ce point

Le plan de masse: Un état des lieux avant travaux; le plan de masse fait apparaître les limites de propriété, les accès, les réseaux publics au droit de la propriété, les branchements à ces réseaux, les réseaux privés à créer (Assainissement individuel, puits perdu), le projet, les bâtiments existants, les cotes NGF s'il existe un PPR, l'orientation, les végétaux coupés et plantés, les places de stationnement, les servitudes de passage et de tréfonds, les prises de vue des photos, les coupes.

Les plans des façades et des toitures (s'ils sont modifiés): Etat des lieux avant et après travaux, % des pentes.

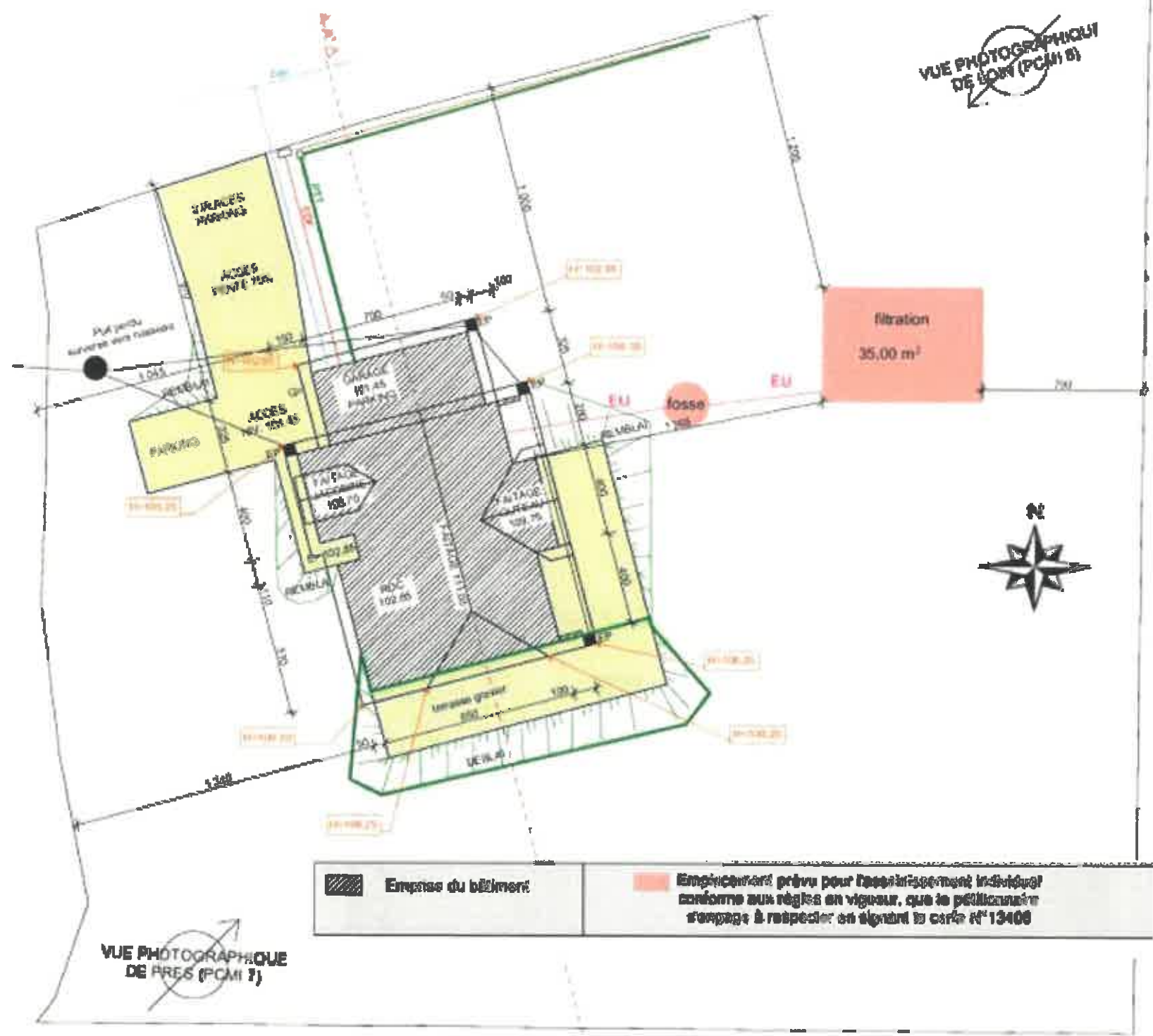
Le plan en coupe par rapport au profil du terrain: faisant apparaître le TN et le TF, attention aux travaux de rénovation et création de surface de plancher et taxable.

La notice explicative/descriptive (Permis): description du paysage existant, motivation sur l'insertion du projet dans le paysage existant, implantation de la construction, traitement des clôtures et paysager, réseaux existants et à créer, matériaux et RAL utilisés, les stationnements, le CES....

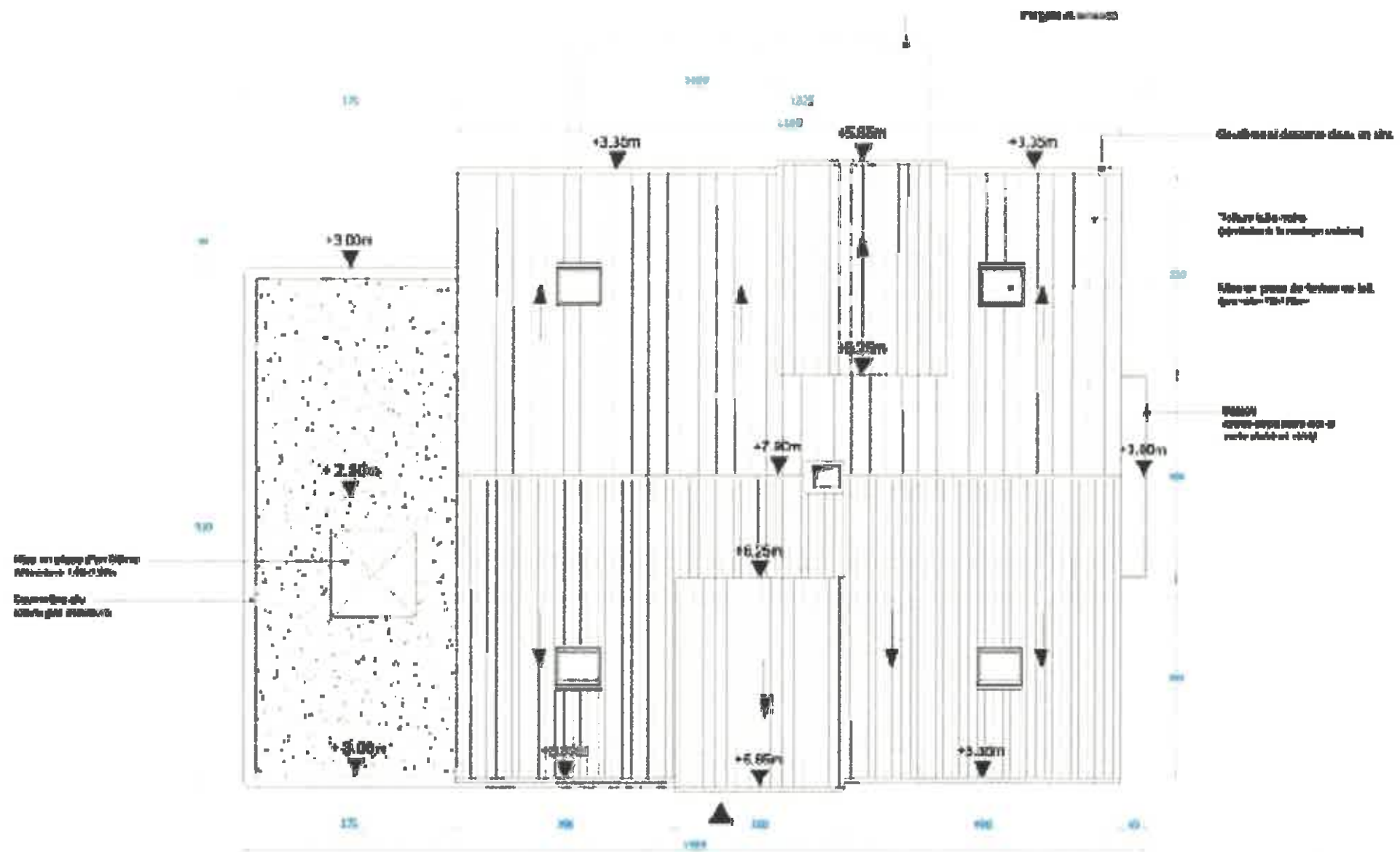
L'insertion: Photomontage: insertion du projet depuis des photos du terrain.

Les photos proches et lointaines du terrain

LEGENDE	H = Hauteur à l'épout de la toiture	Part du terrain qu'il est prévu de creuser en plus de l'emprise du bâtiment pour réaliser le projet
----------------	-------------------------------------	---



Emprise du bâtiment	Emplacement prévu pour l'assainissement individuel conforme aux règles en vigueur, que le pétitionnaire s'engage à respecter en signant le carte N°13408
---------------------	--



PLAN DE TOITURE



DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
 DE LA REGION DE COCOTRAINE
 11000 COCOTRAINE
 07500 COCOTRAINE

11000 COCOTRAINE
 07500 COCOTRAINE
 07500 COCOTRAINE

ATTELIA PERMIS DE CONSTRUIRE
 11000 COCOTRAINE
 07500 COCOTRAINE

Cocote, 11000
 DATE : 3 Janvier 2012

PLAN DE TOITURE

PC 5

NOTICE DESCRIPTIVE

1/ PAYSAGE ET ENVIRONNEMENT

Le terrain est plat et orienté Nord-Sud. L'environnement est rural, avec des champs et quelques arbres. Le ciel est nuageux.

2/ INSERTION DANS LE PAYSAGE

La construction sera intégrée dans le paysage par une couleur et une forme sobres. Elle sera entourée d'un espace vert.

3/ IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION

La construction sera implantée à l'arrière du terrain, à l'abri des regards. Elle sera entourée d'un espace vert.

5/ CLOTURES, ESPACES LIBRES ET PLANTATIONS

Le terrain sera clôturé par un mur de clôture. Des espaces libres et des plantations seront prévus.

6/ RESEAUX

Les réseaux d'eau, d'électricité et de gaz seront installés conformément aux normes en vigueur.



vue 1



Vue 3



vue 2

